
Appel à candidatures de bourse d'étude CORAF 2025 : offres de 4 bourses de thèse de doctorat (PhD) dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Résilience des Systèmes alimentaires (PRSA/FSRP) en Afrique de l'Ouest

1. Contexte

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire (PRSA) ou Food System Resilience Program (FSRP acronyme en anglais), est un programme d'investissement régional phare (850 millions de dollars US) visant à renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest par une approche régionale stratégique. Le programme financera des investissements dans trois domaines thématiques qui se renforcent mutuellement : (1) Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires ; (2) Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire (gestion durable des terres et des bassins versants, approches agro-écologiques) ; et (3) Intégration du marché et commerce (développement de la chaîne de valeur des aliments de base régionaux). Chaque domaine est dirigé par une institution régionale mandatée (CILSS, CORAF, CEDEAO) pour assurer la coordination et renforcer les capacités durables.

L'objectif de développement du programme (ODP) ou Program Development Objective (PDO acronyme en anglais) est de : « Renforcer la gestion des risques inhérents aux systèmes alimentaires régionaux tout en améliorant la durabilité de la base de production dans les zones ciblées et en développant les marchés agricoles régionaux. »

De façon spécifique le programme va contribuer à accroître la résilience des systèmes alimentaires dans les pays suivants : Burkina Faso, Mali, Niger, Togo (Phase 1) ; Ghana, Tchad Sierra Leone (Phase 2) et Sénégal (Phase 3), par des investissements dans la gestion des risques régionaux, le commerce des denrées alimentaires et la durabilité de la base de production.

Le PRSA/FSRP s'articule autour de cinq composantes : (i) le renforcement des services consultatifs numériques pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires régionales ; (ii) la durabilité et adaptation de la base productive du système alimentaire ; (iii) l'intégration des marchés alimentaires régionaux et le commerce ; (iv) une composante d'intervention d'urgence ; et (v) la gestion du programme.

La composante 2 comporte deux sous-composantes qui se soutiennent mutuellement : Sous-composante 2.1, consolider les systèmes régionaux d'innovation agricole et sous-composante 2.2, renforcer la sécurité alimentaire régionale par la gestion intégrée du paysage.

La sous-composante 2.1 prévoit la consolidation des systèmes régionaux d'innovation agricole à travers le renforcement des systèmes nationaux de recherche, l'approfondissement et l'extension des réseaux régionaux de R&D. Afin de contribuer à la relève des cadres, le PRSA soutient l'octroi de bourses d'étude en MSc et PhD tant au niveau national que régional. Au niveau régional, le CORAF, à travers ses mécanismes de fonds compétitifs et commissionnés pour le financement de la recherche au niveau régional et de sa politique de sponsor des étudiants, envisage au titre de l'année 2025, de recruter 4 étudiants pour des études de doctorat (PhD) sur des thématiques d'intérêt régional couvrant les domaines des productions végétales (agronomie, agroforesterie, agroécologie, contrôle des bioagresseurs, etc.), des productions animales (sélection, pêche et aquaculture, alimentation-nutrition animale, etc.), de la qualité et sécurité des aliments, de l'agro-industrie (transformation des produits végétaux, animaux et de pêche), de marché des produits agricoles, de la bio-informatique, de l'analyse prospective, etc., qui à terme, bénéficieront à l'Afrique Occidentale et Centrale (AOC)

Les activités de recherche seront facilitées par les centres de spécialisation pour promouvoir la collaboration entre les universités et ces centres. Il s'agit des Centres de spécialisation (i) Plantes à Racines et Tubercules au Ghana ; (ii) Riz pluvial, irrigué et de submersion profonde au Mali ; (iii) Céréales Sèches au Sénégal ; (iv) Fruits et légumes au Burkina Faso ; (v) Banane Plantain en Côte d'Ivoire ; (vi) Aquaculture au Nigéria ; (vii) Maïs au Bénin, (viii) Elevage au Niger, (ix) Riz de Mangrove en Sierra Leone, (x) Bioagresseurs au Togo et (xi) Blé au Tchad.

Les étudiants doivent s'inscrire dans l'une des universités des pays membres du CORAF. Dans le cadre de ce programme, le CORAF recommande le co-encadrement des étudiants qui seront retenus. Ainsi, la supervision de l'étudiant se fera par un enseignant de l'université où l'étudiant sera inscrit, un chercheur de l'un des centres de recherche des Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) impliqué et/ou du secrétariat exécutif du CORAF.

Les étudiants relèveront administrativement du secrétariat exécutif du CORAF, et académiquement/techniquement de leurs superviseurs (université et centre de recherche). Pour leurs travaux de terrain, ils seront basés dans l'un des centres de recherche des SNRA avec d'éventuels déplacements dans les autres pays du CORAF.

Chaque candidat(e) devra développer, sous la direction de ses encadreurs, un protocole de recherche assorti de budget sur l'un des sujets/domaines d'intérêt régional (voir le tableau en annexe). Les travaux des candidat(e)s retenu(e)s devront contribuer à l'atteinte des objectifs de FSRP et aboutir à la publication d'au moins un article scientifique ainsi que des mémoires de thèse.

Les protocoles de recherche feront l'objet d'évaluation par le comité scientifique et technique du CORAF pour en retenir les 4 meilleurs.

2. Conditions à remplir

Pour être éligibles à ce programme, les candidats(es) doivent remplir les conditions suivantes :

- Être ressortissant(e) de l'un des pays membres du CORAF ;
- Être âgé(e) de 40 ans au plus ;
- Avoir un Master de recherche en rapport avec le domaine et la thématique choisis ;
- Présenter une lettre d'acceptation d'encadrement par un(e) Directeur de thèse identifié
- Avoir une capacité démontrée dans la recherche appliquée, une volonté d'apprendre et de penser à travers les disciplines et les professions
- Avoir un intérêt manifeste pour la recherche agricole pour le développement ;
- Être capable de parler et d'écrire couramment le français ou l'anglais ; une bonne connaissance pratique de l'autre langue serait un atout
- Avoir de bonnes capacités à travailler dans un environnement multiculturel
- Avoir d'excellentes compétences communicationnelles

3. Allocation de la bourse d'étude

L'allocation de bourse comprendra : (i) les frais d'inscription et de paillasse ; (ii) une allocation mensuelle de subsistance ; (iii) des frais de terrain incluant les déplacements, enquêtes ou main-d'œuvre liés aux activités de recherche, l'acquisition de petits équipements de recherche et de consommables ; (iv) des frais de voyage internationaux (participation aux conférences, séjours scientifiques) ; (v), des frais de reproduction de la thèse et des frais de supervision du ou des encadreurs.

4. Composition du dossier de candidature

Pour postuler à ce programme, le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation démontrant l'adéquation et la motivation du postulant et précisant sa disponibilité ;
- Les diplômes et les relevés de note de Master et Licence ;
- Un curriculum vitae (Maximum 5 pages) ;
- Deux lettres de recommandation venant des encadreurs (1 Université et 1 Centre national de spécialisation ou institut national de recherche agricole) portant leurs adresses ;
- Un protocole de recherche budgétisé sur un sujet de recherche couvrant les zones prioritaires de FSRP (en annexe les propositions).
- Un formulaire de pré-inscription de l'école doctorale ou de l'université d'inscription.

Veuillez soumettre votre candidature par e-mail à scholarships@coraf.org au plus tard le **15 juillet 2025**. L'objet du courriel doit indiquer clairement « **Programme de Doctorat – CORAF 2025** ». Les étudiants présélectionnés et leur équipe d'encadrement passeront un entretien en ligne avec l'équipe du CORAF avant une probable attribution de bourse. Les résultats seront annoncés vers fin août avec une date de démarrage à compter de septembre 2025.

Pour toute information complémentaire, veuillez écrire à l'adresse : k.ganyo@coraf.org

ANNEXE : Thématiques potentielles de recherche proposés

N°	Sujet de recherche
1	Déterminants de réussite et de durabilité des plateformes d'innovation dans les pays FSRP
2	Gestion intégrée du paysage (GIP) et séquestration du carbone dans les pays FSRP
3	Gestion intégrée du paysage (GIP) et résilience face au changement climatique dans les pays FSRP
4	Performances socio-économiques des méthodes de restauration des terres dégradées dans les zones de gestion intégrée du paysage